



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

UNIONS LOCALES DE SYNDICATS -
APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS
ET FINANCIERS 2008

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

VIE ASSOCIATIVE

**UNIONS LOCALES DE SYNDICATS - APPROBATION DES RAPPORTS
D'ACTIVITÉS ET FINANCIERS 2008**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La législation fait obligation aux collectivités locales de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics. Conformément aux articles L. 2251-3-1 et R. 2251-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations ayant reçu des subventions de fonctionnement sont tenue de présenter au Conseil municipal, un rapport détaillant l'utilisation de la subvention.

Les structures locales des organisations syndicales ont donc fourni leur bilan d'activité et financier des actions réalisées à Niort, en 2008, joints en annexe.

Pour mémoire, le Conseil municipal, lors de sa séance du 17 novembre 2008, a accordé les subventions suivantes aux unions locales de syndicats :

| Union locale de Syndicat | Subventions 2008 |
|---|-------------------------|
| Union locale de la CGT | 7 174 € |
| Union locale de la CGT - Force Ouvrière | 4 970 € |
| Union locale de la CFDT | 5 705 € |
| Union locale de la CFE-CGC | 1 495 € |
| Union locale de la CFTC | 2 766 € |
| Union locale de la FSU | 1 429 € |
| Union locale de l'UNSA | 1 659 € |

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de la présentation des rapports d'activités et financiers des structures locales des organisations syndicales suivantes :

- ↳ Union locale de la CGT
- ↳ Union locale de la CGT - Force Ouvrière
- ↳ Union locale de la CFDT
- ↳ Union locale de la CFE-CGC
- ↳ Union locale de la CFTC
- ↳ Union locale de la FSU
- ↳ Union locale de l'UNSA

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER